

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les aritrages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. ABONNEMENT :
\$1 PAR AN Emparol de nos sols, si nous voulons conserver notre nationalité. \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Nouvelles de Rome à l'occasion de la mort du roi Victor-Emmanuel.—Le Gouvernement Provincial propose dans ses subsides un octroi de \$83,400 en faveur de l'agriculture, de la colonisation et du repatriement.—Famine épouvantable dans la Chine septentrionale.
Causerie Agricole : Instruments d'agriculture (Suite) : Construction des herbes ; détails sur la forme et disposition des dents d'une herse ; le temps où il convient de herser.—Du rouleau : son importance et l'usage qu'il convient d'en faire.
Sujets divers : Epierrement des champs.—Soyez persévérants dans vos opérations agricoles.—Est-il nécessaire de labourer les anciennes prairies pour les améliorer ?—Avantages des Cercles agricoles.
Bibliographie : " Livre de prières à Saint-Joseph, " par Messire J. Palatin, prêtre de St. Sulpice à Montréal ; lettres de félicitations que l'auteur a reçues des vénérables évêques de la province ecclésiastique de Québec.
Choses et autres : Travaux du mois de février : Soins à donner aux animaux soumis à l'attelage.—Soins à accorder aux vaches laitières.—Soins à donner aux brebis.—Nourriture à donner aux volailles.—Entretien à la laiterie.—Aménagement des fumiers.—Travaux de réparations.
Recettes : Moyen de nettoyer les miroirs.—Procédé pour laver la flanelle sans qu'elle jaunisse.

Notre Feuilleton.—Nous venons de recevoir deux histoires très-intéressantes qu'on nous prie de publier dans notre feuilleton. Comme nous ne sommes pas encore décidé sur le choix de celle que nous devons publier, nous n'en pouvons donner le titre aujourd'hui. Nous en commencerons la publication avec le premier envoi du feuilleton.

A nos abonnés retardataires.—Plusieurs de nos abonnés retardataires nous ont demandé de les attendre quelque temps, pour le paiement de leur abonnement ; il y a déjà plusieurs mois que nous attendons, et l'envoi se fait attendre. Ce retard nous est absolument nuisible, car, nous aussi, nous avons des dettes à payer, et nous comptons pour les payer sur les promesses qui nous ont été faites par plusieurs de nos abonnés retardataires. Nous l'avons souvent répété, la somme due par chacun n'est pas considérable, et ces petits montant réunis ensemble établissent une somme qui nous permettrait de faire honneur à nos affaires, si on voulait tant soit peu se gêner pour nous les faire parvenir.—Un peu de bonne volonté, et songez que pour la forte dépense que nous faisons chaque semaine, par la publication de la Gazette des Campagnes, il nous faut plus que recevoir \$3 à \$4 par semaine.

REVUE DE LA SEMAINE

Voici un extrait des nouvelles de Rome, en date du 10 janvier dernier, que nous empruntons au *Journal de Québec* :

La profonde émotion causée par la mort du roi Victor-Emmanuel, est toujours aussi grande et aussi générale qu'hier. Une sorte de frayeur indéfinissable courbe toutes les têtes, aussi bien des impies que des hommes chez lesquels tout sentiment de religion n'est pas encore éteint. Tous sentent, sans s'en rendre bien compte peut-être, et sans oser se l'avouer à eux-mêmes, que Dieu vient de frapper un grand coup et que la main de sa justice s'est appesantie sur le Quirinal et sur ses hôtes d'un jour.

Le roi Victor-Emmanuel s'est confessé à son chapelain, le chanoine Anzino, qui avait été préalablement muni de tous les pouvoirs spirituels nécessaires par S. E. le cardinal-vicaire ; et a reçu le Saint-Viatique avec beaucoup de piété. Le récit de cette imposante cérémonie mérito d'être connu, car elle a été un vrai triomphe pour Dieu, son Eglise et le Papé.

Dès le matin, les médecins avaient donné l'alarme en annonçant que toute espérance était désormais superflue. A onze heures, les ministres et les hauts fonctionnaires de la cour, après une discussion décidèrent de parler au roi pour lui demander s'il consentait à recevoir les sacrements.

Ce fut le docteur Bruno, médecin de Sa Majesté, le même qui avait été chargé d'une semblable mission, en 1869, qui fit au roi cette importante et difficile demande. Victor-Emmanuel regarda fixement son médecin et lui dit : " Je suis donc bien mal ? " Le médecin chercha comme il put à le rassurer, en affirmant qu'il ne s'agissait, après tout, que d'une précaution ; mais le roi, qui comprit qu'il n'y avait plus d'illusions à se faire sur la gravité de son état, dit alors, après un instant de silence : " Eh bien, qu'on me porte le Saint-Viatique, je suis prêt ". Il y eut alors un moment de délibération dans les anti-chambres, pour savoir si on porterait au roi le Saint-Viatique en grande pompe dans les rues ; mais le ministre Depretis s'y opposa. Le chanoine Anzino courut en toute hâte à l'Eglise voisine de la

paroisse des saints Vincent et Anastase, près la fontaine de Trovi, et, après avoir donné au curé une déclaration formelle constatant que le roi s'était confessé, il prit le Saint-Viatique et le porta au Quirinal, accompagné seulement par deux clercs portant un cierge à la main.

Pendant ce temps, les valets du palais couraient chercher des torches chez l'épicier voisin et les remettaient aux personnages de la cour, et le Saint-Viatique fut ainsi son entrée solennelle dans l'appartement du roi, au milieu de douze torches. Mais laissons parler ici les journaux libéraux eux-mêmes :

"Quand le prêtre, dit la *Liberté*, revêtu du surplis et de l'étole et le ciboire en main, entra dans la chambre, ce fut un moment solennel. Suivant une tradition de la maison de Savoie, le Viatique fut administré en présence de tous les ministres et de tous les membres de la maison militaire et de la maison civile de Sa Majesté. Le prince Humbert et la princesse Marguerite suivaient le Saint-Viatique, un cierge à la main, et allèrent s'agenouiller au pied du lit, autour duquel vinrent aussi s'agenouiller les ministres et les hauts dignitaires de la cour. Tous pleuraient à chaudes larmes. Le roi seul se montrait calme. L'opération terminée, tous les membres de la maison militaire et civile du roi et tous les domestiques défilèrent près du lit, comme pour donner un dernier adieu à leur maître. Le roi les regarda tous très-attentivement, les saluant de la tête et appelant quelques-uns par leurs noms."

Il était alors une heure et demie. Une heure plus tard Victor-Emmanuel se présentait devant le tribunal de Dieu.

Quel triomphe pour l'Eglise que cette cérémonie du Saint-Viatique portée solennellement au roi Victor-Emmanuel dans ce palais apostolique du Quirinal! Quelle plus grande victoire, que celle de voir ces ministres, incrédules pour la plupart, auteurs de tant de projets hostiles à la religion, et ennemis déclarés du Pape et de l'Eglise, agenouillés, un cierge à la main, autour de ce roi usurpateur mourant, pour faire honneur et rendre hommage à ce Dieu qu'ils osent appeler l'infâme, qu'ils ont cherché à écraser et qui les écrasait lui-même par un coup de sa puissance vengeresse!

Le roi Victor-Emmanuel, après s'être confessé, a fait, en présence de quelques officiers de sa maison, appelés expressément pour servir de témoins, une déclaration par laquelle il condamnait tous les actes de sa vie contraires à la religion et à l'Eglise et demandait pardon au Pape.

C'est à cette rétraction qu'il est fait allusion dans le Communiqué suivant, publié simultanément par l'*Osservatore Romano* et la *Voce della Verità* :

"Sa Sainteté, aussitôt qu'elle eut connaissance de la grave maladie du roi Victor-Emmanuel, envoya au palais du Quirinal un ecclésiastique distingué, non-seulement pour s'informer de sa santé, mais surtout pour s'occuper du salut de son âme, afin qu'appelé à comparaitre devant Dieu, il fut digne de sa miséricorde. Cet ecclésiastique ne put pas pénétrer jusqu'à l'auguste malade. Nous savons toutefois que le roi Victor-Emmanuel, avant de recevoir le Saint-Viatique, a déclaré qu'il avait eus des torts envers l'Eglise et qu'il en demandait pardon au Saint-Père."

Il y a plus. Le roi Victor-Emmanuel a eu, deux ou trois heures avant sa mort, un long entretien confidentiel et en tête-à-tête avec son fils Humbert. Que lui a-t-il dit? Nul ne le sait. Les libéraux insinuent qu'il ne peut lui avoir parlé que de l'Italie, de l'unité, de l'indépendance. Mais nous croyons savoir que le roi défunt, se voyant si près de l'éternité, a tenu à son fils un tout autre langage, et que Dieu, l'Eglise et le Pape sont

entrés pour beaucoup dans ses recommandations suprêmes, qui, nous le savons de bonne source, ont fait sur l'héritier de Victor-Emmanuel la plus profonde impression. Voici, du reste, un fait qui confirme mon assertion :

Hier soir, le roi Humbert a envoyé au Vatican son officier d'ordonnance, le major Giannotti, et l'a chargé de remercier le Saint-Père de l'intérêt qu'il avait pris à la maladie du roi défunt et de la bonté qu'il avait eue d'envoyer trois fois Mgr. le sacriste prendre, de ses nouvelles et lui offrir les secours de la religion. Le major Giannotti a été chargé en outre, de faire savoir au Saint-Père que le roi Humbert "avait reçu les dernières recommandations chrétiennes du roi Victor-Emmanuel mourant en faveur de l'Eglise, et qu'il promettait de se montrer fils respectueux et obéissant de son père et moilleur que lui." Ce sont les précises paroles dont s'est servi le Souverain-Pontife en annonçant cette bonne nouvelle aux cardinaux et prélats réunis aujourd'hui, comme à l'ordinaire, autour de personne auguste, à l'heure du midi.

Je vous disais, hier, que le décret prescrivant un deuil général pour la mort du Pape et ordonnant des fanfailles solennelles était déjà prêt et signé par le roi Victor-Emmanuel. Je vous disais aussi que les livrées de deuil pour la cour étaient déjà prêtes. Je vous confirme aujourd'hui ces détails, et j'y ajoute les suivants : Les robes et les chapeaux de la princesse, aujourd'hui reine, Marguerite, étaient aussi tout prêts. Ils lui serviront pour le deuil de son père. *O admirabilia judicia Dei!*

La mort du roi Victor-Emmanuel a jeté un désarroi complet dans les foules libérales. La consternation des hommes qui ont fait l'unité d'Italie est immense. Avec Victor-Emmanuel est tombée la clé de voûte de cet édifice hâtif et mal assis, et on voit qu'ils redoutent de le voir précipiter à terre au premier choc. "La mort du roi, disait hier, la *Liberté*, nous surprend dans un moment où de gros nuages se lèvent à l'horizon et où de gros périls inconnus semblent menacer l'Italie." Et dans un autre article, ce même journal s'écrie : "Victor-Emmanuel n'est plus, et l'Italie sans lui semble tout à coup ressembler à un guerrier sans épée, à un arbre sans tronc. Que Dieu nous aide dans l'avenir!" Le langage des autres journaux ne diffère rien de celui-là. Attendons-nous donc à de gros événements, mais soyons pleins de confiance, car l'heure du triomphe n'est pas loin, nous pouvons dire qu'elle a déjà sonné.

— Les membres de notre Législature Provinciale sont activement à l'œuvre. La question des subsides qui n'est pas la moins importante et par cela même est la plus difficile à résoudre, occupe maintenant l'attention de la Chambre. Voici la part que l'on désire faire en faveur de l'agriculture : Les sociétés d'agriculture, \$42,000 ; le Conseil d'agriculture, \$4,000 ; *Journal d'Agriculture*, français et anglais, \$8,000 ; Ecoles d'agriculture, trois à \$2,000, soit \$6,000 ; Ecoles vétérinaires, cours français et cours anglais, \$2,800 ; bourses en faveur des élèves de nos écoles d'agriculture (60 à \$60) \$3,600 ; Exposition provinciale, \$6,000 ; exposition horticole et pomologique, \$1,000 ; immigration et repatriement, \$15,000 : soit un total de \$88,400.

— Par dépêche télégraphique en date du 29 janvier dernier, adressée à M. Stachel, vice consul des Etats-Unis à Shanghai, nous apprenons qu'une famine épouvantable désole la Chine septentrionale. Neuf millions de personnes sont sans ressources. Les enfants sont journellement vendus sur les marchés pour être mangés. Le comité de secours étranger fait appel à l'aide de l'Amérique et de l'Angleterre, et requiert le consul améri-

caïn de former un comité en Amérique pour réunir les fonds et les déposer chez l'agent de la banque Hong Kong.

CAUSERIE AGRICOLE

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE—LES HERSES (Suite)

En général toute herse doit avoir une longueur et une largeur telles, qu'elle puisse couvrir une surface de 25 à 30 pieds carrés. Les dents doivent être légèrement courbées et espacées de 5 pouces sur autant de longueur en saillie; leur partie antérieure doit être tranchante, et pointue à sa base, et la partie postérieure ronde ou carrée. Les herSES dont les dents sont en fer, présentent plus de solidité et durent plus longtemps que celles qui ont des dents ou chevilles de bois.

Voici quelques détails que donne M. Ed. Vianne, sur la forme et disposition des dents: "Les dents en fer présentent en général une section carrée, dont une des arêtes est dirigée en avant; celles en bois sont ordinairement cylindriques, plus rarement ovales. Les unes comme les autres sont rarement triangulaires et exceptionnellement tranchantes. Lorsque le bâti est en bois elles s'implantent sur les limons et les traverses, soit perpendiculairement, soit une ligne modérément inclinée dans le sens de la marche de l'instrument; on peut alors faire fonctionner la herse en accrochant, c'est-à-dire en présentant la pointe des dents en avant, ou en décrochant, c'est-à-dire en tournant la pointe des dents en arrière; chacun de ces modes d'emploi convient dans des cas particuliers que la pratique fait bien vite connaître.

"Lorsque les dents sont droites, et qu'au lieu d'être perpendiculaires au bâti elles sont inclinées, elles tendent à pénétrer davantage en terre; mais il résulte de cette disposition que les herbes montent sur les dents et se réunissent dans l'angle aigu formé au point d'intersection de la dent et du bâti, et cela d'autant plus que l'inclinaison est plus grande; alors la herse bourre et ne peut plus fonctionner, ou elle fonctionne mal.

"On peut éviter cet inconvénient tout en conservant l'avantage de l'entree en adoptant des dents courbées sur toute leur longueur, ou seulement vers la partie antérieure; cette dernière forme donne une grande tendance à pénétrer en terre, à arracher les racines et à soulever les mottes qui bientôt rencontrent l'angle de la partie droite contre lequel elles se brisent.

"Une meilleure forme à employer serait celle qui présenterait une contre-courbure telles que les herbes arrachées tendent à retomber.

"Les dents sont le plus ordinairement fixées dans les bâtis en bois en les enfouant à coups de marteau dans des trous percés à l'avance. Ce mode de fixation est suffisamment solide pour les herSES légères, mais il est insuffisant pour celles qui doivent agir énergiquement.

"Dans les bâtis en fer, les dents sont fixées au moyen d'écrous ou de clavettes, et pour empêcher que les écrous se desserrent, on fait passer une goupille en travers du pas de vis au-dessus de l'écrou ou bien on interpose entre le bâti et l'écrou une petite plaque triangulaire en tôle dont rabat deux pointes sur le bâti et relève la troisième contre l'écrou."

Pour construire solidement une herse en bois, on doit choisir du bois très-sec, sans aubier, s'il est possible, et qui ait été coupé au moins depuis deux ans. Avant d'employer ce bois, il est

bon de le tenir dans un lieu naturellement sec, et qui soit exposé à un grand courant d'air. Quelque forme qu'on donne à la herse, l'assemblage des pièces doit être donné avec la plus grande précision; autrement elles ballotteront et seront bientôt divisées, séparées et brisées. Si le bois n'est pas bien sec, on aura beau faire entrer les chevilles de bois ou de fer dans les trous qui les attendent, chaque pièce prendra de la retraite, les trous s'élargiront, et les chevilles tomberont l'une après l'autre avant la fin de la journée si la chaleur a été forte. Quand les chevilles sont en bois, celui qui sert à les faire doit aussi avoir acquis un grand degré de sécheresse. Pour assurer la solidité générale de l'instrument, il est bon d'armer les angles des assemblages avec des bandes de fer, qui s'opposent à la retraite du bois et à la désunion des parties.

Quelquefois les cultivateurs peu aisés qui ne peuvent pas avoir de herSES, ou ceux dont les herSES sont momentanément brisées, y suppléent par un assemblage de fagots d'épines attachées à une pièce de bois, et chargés d'une quantité suffisante de pierres pour leur donner une pesanteur convenable. Cette espèce de herse est la plus simple de toutes, et la première vraisemblablement qui ait été employée dans l'enfance de l'agriculture; elle est grossière, mais elle suffit à un terrain bien ameubli et qui a été labouré dans un temps convenable, parce qu'il s'y trouve très-peu de mottes. Aucune herse même n'unit aussi parfaitement la superficie de la terre que celle-ci; mais comme le frottement brise bientôt les rameaux épineux et qu'il faut sans cesse les renouveler, on a trouvé qu'il était moins embarrassant et plus économique de former des herSES solides, dont on peut faire usage pendant un grand nombre d'années.

Généralement on doit herser plutôt avec lenteur qu'avec rapidité; mais il est des circonstances, surtout lorsqu'on recouvre des graines fines et que le terrain est léger, où il ne faut pour ainsi dire que faire affleurer la terre à la herse.

Une terre trop humectée, comme une terre trop desséchée, sont nuisibles au succès d'un hersage; on doit donc, autant que possible, choisir sous ce rapport un temps ni trop pluvieux, ni trop brûlant pour les faire.

Dans les localités où l'on est dans l'usage de semer sur raies, c'est-à-dire après le dernier labour, on herse souvent deux fois, savoir, avant et après avoir répandu la semence. C'est principalement pour détruire les mottes et égaliser la surface du sol qu'on agit ainsi; mais on a aussi pour résultat, quand on fait deux hersages croisés, une plus grande égalité dans l'espace de la semence, les dents de la herse la rejetant sur les pointes d'intersection des petits sillons qu'elles forment.

Il est deux cas où l'on doit herser après la levée des graines, principalement des graines de céréales: c'est lorsque après avoir semé trop épais, on sent le besoin d'éclaircir le plant, et alors on enfonce fortement; ou lorsqu'il s'agit seulement d'un rechausser une partie au dépens de l'autre.

DES ROULEAUX

Tous les cultivateurs reconnaissent et apprécient les bons effets que produit l'emploi du rouleau, et cependant il est un grand nombre de localités où cet instrument est trop peu en usage.

Ce qui a probablement contribué à tenir cet instrument en dehors du matériel usuel, même des grandes fermes, c'est moins

l'ignorance des heureux effets que produit un roulage fait à propos, que le prix élevé des rouleaux perfectionnés. Ils ont reculé la plupart du temps devant la dépense d'un instrument dont l'emploi est forcément horrible, et ont préféré se contenter d'un rouleau cylindrique en bois, quoiqu'ils reconnaissent ses imperfections et son insuffisance.

Le rouleau sert soit pour briser par la compression les mottes de terre que la herse n'a pu briser, ce qui a lieu plus particulièrement lorsque le labour se fait par un temps humide et que la terre est argileuse; et alors le rouleau doit fonctionner entre deux hersages; soit pour raffermir le sol soulevé par les gelées, et empêcher les jeunes plants de se déchausser; soit encore pour tasser la terre sur les graines fines afin de faciliter leur germination.

Lorsqu'après les semences d'automne et de printemps, il survient des sécheresses et des hâtes qui dessèchent la terre et qu'il se forme à la surface une croûte dure que les jeunes plantes ne peuvent percer qu'avec difficulté, beaucoup périssent et le restant lève inégalement. Un coup de rouleau énergique raffermi la terre, brise la surface durcie et favorise la levée des graines.

Lorsqu'on est forcé par le temps de semer sur un labour frais, c'est-à-dire immédiatement après qu'il est terminé, il est bon de rouler préalablement la terre afin de la tasser; cette opération ferme les interstices qui existent entre les bandes de terre roulevées par la charrue et assure la levée régulière des semences.

Après le hersage, un coup de rouleau favorise le développement des plantes adventives, et permet de les détruire ensuite plus facilement.

Enfin le roulage des prairies est une opération reconnue très utile, sinon indispensable: elle développe les plantes et facilite la fauchaison.

En somme les rouleaux servent en agriculture pour ameublir, tasser et pour niveler la surface du sol.

On roule, soit immédiatement après le labour, et dans ce cas le but est de briser les mottes, soit après le hersage et l'ensemencement, et l'objet est alors de briser les mottes et de plomber la terre. Quelquefois on répète cette opération, c'est-à-dire qu'on la fait après le labour et l'ensemencement. C'est dans les terres fortes qu'elle a principalement lieu et qu'elle donne des résultats importants.

Les terres légères demandent à être principalement roulées pour les plomber, et les terres fortes pour écraser leurs mottes; les semis des prairies artificielles, pour l'un et l'autre de ces objets, et pour unir le terrain afin d'en faciliter la fauchaison.

Une terre ni trop humide ni trop sèche est celle qui se roule avec plus d'avantage; car lorsqu'elle est trop humide, et s'attache au rouleau et se ploie trop, et lorsqu'elle est trop sèche, elle résiste à l'effet de l'opération: Dans ce dernier cas, on doit prendre un rouleau très-pesant ou des casse-mottes.

Malgré les emplois variés et les avantages qui résultent du roulage fait à propos et avec de bons instruments, il y en a peu qui laissent autant à désirer sous le rapport de la construction.

Sur la plus grande partie des exploitations rurales, les rouleaux consistent tout simplement en des cylindres en bois, maintenus dans un cadre en bois au moyen de deux goujons en fer; presque toujours ces rouleaux sont trop longs et d'un diamètre

trop faible. Or, le rouleau ne fonctionnant bien qu'autant qu'il a un grand nombre de points en contact avec la terre, il s'en suit que ces longs cylindres, qui ne peuvent se prêter aux inégalités du sol, en écrasant à peine la partie la plus superficielle sans exercer la pression convenable pour opérer le tassement, et que souvent, lorsque la surface est inégale, ils rebroussement la terre devant eux. En général, un rouleau fonctionne d'autant mieux à poids égal toutefois, qu'il est plus court et d'un plus grand diamètre.

On peut se procurer des rouleaux en fer chez M. Wm. Evans à Montréal; des rouleaux en bois, chez MM. J. & S. Vassot à Joliette, et chez A. Learmonth à Montréal. Ces messieurs ont obtenu des prix à la dernière Exposition Provinciale à Québec, pour ce genre d'instruments.

(A suivre.)

Epierrage des champs.

Généralement on regarde les pierres comme nuisibles dans la culture, et presque partout on désire s'en débarrasser; effectivement elles gênent les racines des plantes, les empêchent de pivoter, s'opposent à la germination des graines qu'elles recouvrent; usent considérablement les charrues, les bêches, les pioches, les fers des chevaux, etc. etc., et lorsqu'elles sont superficielles, elles diminuent réellement l'étendue du terrain, et donnent, sous elles, retraite aux animaux destructeurs.

Cependant, quelque avantageux qu'il soit le plus souvent de les enlever, il est des cas où elles sont plus utiles que nuisibles. Ainsi, dans les terrains froids, les pierres noires, telles que certains marbres, les schistes, les ardoises, etc., en absorbant et en conservant plus longtemps la chaleur du soleil, concourent à y activer la végétation, à faire fondre plus rapidement les neiges. Ainsi, dans certains terrains secs, argileux ou sablonneux, les pierres, surtout lorsqu'elles sont larges et plates, en s'opposant de l'évaporation de l'humidité du sol, favorisent la végétation pendant l'été, et par suite augmentent la somme des produits. C'est surtout dans les pays secs que la conservation des pierres dans les champs est utile. Il n'est personne qui n'ait remarqué que les arbres qui sont plantés sur des roches fendillées et à couches séparées par de la terre végétent souvent mieux que ceux qui se trouvent dans les meilleurs sols.

De plus, l'abondance des pierres dans un champ empêche les taupes, etc., de le labourer, ce qui est encore un petit avantage.

Donc, lorsqu'un cultivateur voudra faire épierrer, il devra prendre en considération les observations ci-dessus, et en appliquer le résultat à son champ.

Mais il est des cas où l'épierrage est indispensable et, encore plus, où il est utile.

Plusieurs plantes à racines pivotantes, telles que les carottes, les betteraves, peuvent être arrêtées dans leur végétation par la seule rencontre des pierres existant dans la profondeur du sol; d'autres peuvent être empêchées de sortir de terre par les pierres qui se trouvent à la superficie. Dans ce dernier cas, un grand nombre de semences sont étouffées par elles, et la fauchaison des prairies naturelles ou artificielles devient incomplète et difficile. Enfin, nous le répétons, elles tiennent une place qui pourrait être employée par des plantes.

L'épierrage est une opération longue et coûteuse; c'est presque toujours folie que de vouloir l'effectuer complètement en une seule fois.

Un cultivateur sage consacre tous les ans une certaine somme pour, dans la saison morte, employer des femmes et des enfants à enlever de ces champs celles de ces pierres que la charrue a ramenées à la surface du sol, ou que des accidents ont conduites sur ses prés. Il les fait ou mettre en tas sur son terrain, ou, ce qui est de beaucoup préférable et plus avantageux, enfouir dans les fosses creusées exprès, en faire des clôtures le long des chemins, ou les transporter sur des chemins.

Il n'est pas rare de voir les tas de pierres ainsi produits par l'enlèvement de celle des champs, absorber la moitié de la surface du sol, et où on n'en tire aucun parti. Il est cependant facile de les élever autour d'arbres dont les têtes fourniraient du bois et par là un abri aux animaux exposés aux ardeurs du soleil; de planter sur leurs bords des arbustes grimpants, dont

on dirigerait les poussees sur la surface, et qui se couperaient de temps en temps; car, en bonne agriculture, il faut perdre le moins possible de place susceptible d'être utilisée.

Il est fréquent, dans certains cantons de voir dans les champs de gros blocs de pierre. La dépense de leur enlèvement empêche le plus souvent qu'on y procède; car en agriculture nous ne pouvons trop le redire, toute opération qui coûte plus qu'elle ne rapporte, doit être proscrite. Or, il est un procédé qui, d'après le rapport de ceux qui l'ont essayé, réussit très-bien, et par son moyen on arrive très-rapidement et très-économiquement au but que nous voulons atteindre. Il consiste à faire une rainure, avec un pic de fer, d'autant plus longue, plus large et plus profonde, que le bloc est plus gros et plus dur; mais jamais moins de six pouces, et d'y introduire, à refus de maillet, plusieurs coins de bois de saule extrêmement séchés au four. On jette ensuite de l'eau dans la rainure et sur les coins; le lendemain la pierre est fendue en deux.

En plusieurs endroits, on creuse, sous ces grosses pierres qui se trouvent dans les champs, et qu'on ne peut enlever, afin de les empêcher de nuire à la marche de la charrue, en les enterrant de quelques pouces. Grâce à l'exemple qui en a été donné il y a quelques années, par la ferme-modèle du Collège de Ste. Anne, alors sous la direction du Révd. M. F. Pilote, les cultivateurs du comté de Kamouraska et des comtés voisins, ont adopté ce moyen pour faire disparaître les blocs de pierre qui envahissent une grande partie de leurs champs.

Les pierres tirées des champs, surtout lorsqu'elles sont quartzes, sont généralement employées à entretenir les routes. Aussi dans beaucoup d'endroits où l'entretien des routes est donné à un entrepreneur (ce qui est de beaucoup préférable que celui de laisser à chaque cultivateur le soin de sa part de route qu'il néglige malheureusement quo trop souvent) cet entrepreneur, disons-nous, évite aux cultivateurs le soin de les enlever, ou il paie ceux-ci pour transporter ces pierres sur la route. La quantité de ces pierres en certains endroits, est telle que, quelque quantité qu'on en tire, elles ne s'épuiseront jamais, parce que les roches en fournissent toujours de nouvelles, ou que leur épaisseur est très-considérable, et qu'en enlevant les premières on donne moyen à la charrue d'atteindre les secondes et de les ramener à la surface.

Un autre emploi des pierres tirées des champs c'est de servir au dessèchement des marais et des terres humides, comme la chose se pratique sur la ferme-modèle du Collège de Ste. Anne, en faisant ce qu'on appelle un *empierrement*; c'est à dire des fosses profondes, qu'on remplit avec ces pierres recouvertes de terre. Les eaux s'infiltrant entre elles et ne nuisent plus aux productions de la surface. Ces empierrements se remplissent à la longue de terre; mais ils durent généralement assez de temps en bon état pour payer les frais de ce travail, et on peut toujours les relever.

Soyez persévérants dans vos opérations agricoles.

Grand nombre de cultivateurs se livrent à la culture d'un produit, et l'abandonnent au moment où ils pourraient en retirer un profit rémunérateur par la vente, ou une production plus élevée. Parfois ils se décident à s'occuper de l'élevage des animaux, et juste au moment où ils en retireraient de grands profits, ils changent d'idée et se livrent avec autant d'ardeur à la culture de grains.

Les cultivateurs expérimentés sont ceux qui se rendent compte des produits qui conviennent le mieux au sol qu'ils cultivent; ils se livrent alors à la culture de ces produits, sans qu'une mauvaise récolte ne vienne les décourager. Ils tiennent à ce genre de production, et le succès ne tarde pas à couronner leur persévérance.

Ainsi par exemple: Nous avons connu un cultivateur qui chaque année engraisait de 24 à 30 cochons; que le prix du lard fut réduit ou élevé, il n'en tenait pas moins à porter sur nos marchés le même nombre de cochons, à l'engrais de quels il accordait le plus grand soin; il tenait à avoir des cochons de choix sous le rapport d'un bon engrais. Parfois il lui eut été préférable de vendre son grain; plutôt que de l'employer à nourrir ses cochons, vu la médiocrité du prix de la vente. D'autres fois, il lui eut été plus avantageux de se livrer à une exploitation plus lucrative; mais nous avons pu nous convaincre, que pendant dix ans une année dans l'autre, qu'il était amplement payé par la vente

de ses cochons; et ce cultivateur était à l'aise, sa persévérance lui venait en aide.

Un autre cultivateur se livrait tout particulièrement tous les ans à la culture des patates. Parfois la récolte lui faisait défaut, d'autres fois quoique la récolte fut passable, le prix de vente pour ses patates était réduit; mais il n'en tenait pas moins à son habitude; tous les printemps il semait des patates. Ce cultivateur a obtenu les mêmes bons résultats que le précédent, dans l'espace d'une dizaine d'années.

Le cultivateur qui désire retirer tous les avantages possibles dans la culture de sa terre, doit adopter un plan arrêté dans son exploitation, et y tenir; mais il faut qu'il ait préalablement consulté les conditions dans lesquelles se trouve sa terre au point de vue de la production, et les circonstances où il se trouve quant à la vente des produits qu'il veut obtenir.

Est-il nécessaire de labourer les anciennes prairies pour les améliorer?

On commet une faute grossière en défrichant les vieilles prairies, et, par malheur, comprend-on cela! Nous l'avons déjà dit et répété; le bœuf forme le principal revenu des fermes; eh bien, nous demandons s'il y en a une seule qui produise trop d'herbe et trop de foin?

Voyons ce qui arrive à la suite du défrichement des vieilles prairies, sous prétexte de les améliorer. Les cultivateurs font trois ou quatre récoltes de blé, d'orge, d'avoine ou de racines, plus ou moins fumées; puis ils ramènent le terrain en herbe. Pendant ce temps-là, les vaches jouent ce qui diminue largement le produit du beurre; mais là ne se borne pas le mal. Les racines d'herbe s'enfoncent peu dans le sol, elles ne profitent donc pas du tout d'un engrais enfouis par la charrue lors des cultures antérieures. Mais en revanche, les pailles, les oses, les champêtres, les chardons et autres plantes de même sorte, qui ne valent pas mieux comme fourrage, plongent leurs racines et vont chercher l'engrais dont elles profitent à merveille. On voulait améliorer la prairie, elle ne donne que du mauvais foin. Et cependant il est bien facile d'améliorer une prairie usée, fût-elle couverte de mousse, sans avoir recours à la charrue; quelques mois suffisent pour obtenir un très-bon résultat.

Il s'agit, pour cela, de promener en tous sens une lourde herse à dents de fer après la fenaison; lorsque ce travail est fini, on enlève au râteau tous les cébris arrachés par l'instrument, puis on les dépose en tas en les mêlant avec de la chaux vive; ce mélange, plusieurs fois brassé à la pelle, forme un excellent engrais qui devra être répandu sur la prairie l'année suivante. En attendant, il faut jeter des graines d'herbe sur le terrain défriché par la herse, et les recouvrir avec du fumier, des terres de jardin, des boues de chemins, des curures de mares ou de fossés, des laines de grains non purries ou des menues pailles. Ne craignez pas d'en mettre trop épais; plus il y en a, mieux cela vaut, et, lorsqu'il tombe de la pluie vous voyez bientôt l'herbe pousser à travers les matières qui couvraient la graine. Dès l'année suivante, on obtient une belle récolte d'excellent foin; et la prairie est largement améliorée, lorsqu'elle a reçu le compost de chaux qui doit être répandu tout de suite après la fenaison. Mais il ne faut pas lésiner sur la dépense; elle produit plus de 100 pour 100 d'intérêt. En effet 20 voitures de fumier, étendu sur une prairie, donnent assés de foin et d'herbe pour produire au moins 40 charretées du même engrais; et, pendant ce temps-là, le cultivateur empêche l'argent du beurre provenant du surplus de la récolte fourragère.

Avantages des Cercles agricoles.

Nous avons souvent démontré à nos lecteurs, les avantages que les cultivateurs pourraient obtenir par l'établissement d'un Cercle agricole dans chaque paroisse. Les moyens à employer pour en arriver à des résultats fructueux sont multiples; nous en avons agité un grand nombre, et nous conseillons aux directeurs des cercles déjà établis, d'adopter celui employé par le Cercle agricole de St. Pierre de la Patrie, qui vient d'être

communiqué au *Pionnier de Sherbrooke*, par un des membres de ce Cercle agricole. Nous donnons ici un extrait de cette correspondance adressée au *Pionnier de Sherbrooke* :

..... "L'association se divise en plusieurs classes de trente membres chacune. Les versements sont de douze sous par mois, par chaque part, pendant trente mois. Un tirage a lieu tous les mois. L'heureux gagnant dans chaque classe, ou tirage du mois, a droit à un mouton dont il a le profit, mais qui demeure la propriété du Cercle agricole en *fidei commissa* tant que le dit gagnant n'a pas fait ses trente versements.

"Tel est le but, M. le Rédacteur, que s'est proposé notre Cercle agricole en commençant une association du genre de celle dont je viens de parler, savoir : d'aider les colons de peu de moyens à se procurer de la matière première pour la confection des vêtements d'une manière plus facile et moins dispendieuse à la fois ; en second lieu, de nous habituer, par l'élevage des moutons, sur nos fermes, à fabriquer nous-mêmes les étoffes qui nous sont nécessaires et que nos femmes canadiennes savent si bien tisser."

"Voilà assurément une belle idée, bien propre à inviter tous les cultivateurs de cette localité à former partie de ce Cercle agricole. Quand cette association aura réussi à établir l'élevage de moutons d'une manière efficace parmi les cultivateurs de ce canton, le Cercle agricole alors donnera son attention à d'autres exploitations non moins rémunératives. C'est ainsi que l'on arrivera à créer chez le cultivateur la richesse et l'aisance. L'union fait la force ! Que l'on établisse des Cercles agricoles dans toutes les paroisses et avant peu nous verrons ce que peuvent faire les cultivateurs par l'union et la bonne entente, en ce qui regarde l'agriculture."

Bibliographie. — LIVRE DE PRIÈRES A SAINT-JOSEPH tel est le titre d'un livre que nous venons de recevoir, ayant pour auteur Messire J. Palatin, prêtre de S.-Sulpice à Montréal. Les lettres de félicitations, que nous publions plus bas, adressées à l'auteur de ce précieux recueil de prières à Saint-Joseph, par les évêques de la province ecclésiastique de Québec, sont plus que suffisantes pour inviter les âmes dévotes à ce St. Patriarche, d'en faire l'acquisition, surtout à la veille du mois consacré à honorer ce grand Saint.

Ce Livre de prières à St. Joseph, est en vente chez MM. Lépinois et Darveau, rue de la fabrique et chez M. Langlais, rue St. Joseph, No. 177 — à Montréal, chez MM. Chapleau et Lobelle, rue Notre-Dame, No. 174, au presbytère de l'Eglise St. Jacques, rue Ste. Catherine, No. 767.

La seule table des matières de ce livre indique suffisamment l'importance et la richesse de ce recueil. Les nombreuses prières à St. Joseph qui composent ce livre sont distribuées sous les onze titres suivants :

- 1o. Prières liturgiques à St. Joseph.
- 2o. et 3o. Prières et pratiques à St. Joseph auxquelles sont attachées des indulgences.
- 4o. Prières et exercices pour honorer les grandeurs et privilèges de St. Joseph.
- 5o. Prières pour honorer St. Joseph dans les mystères de Notre-Seigneur auxquels il a pris part.
- 6o. Sept méditations avec prières pour les sept mercredis ou les sept jours qui précèdent la fête de St. Joseph, par St. Luigi.
- 7o. Prières et exercices pour les fêtes de St. Joseph.
- 8o. Prières à St. Joseph pour chaque jour de la semaine.
- 9o. Une néuvaine à St. Joseph, patron de la bonne mort.
10. Le mois de St. Joseph, ou une pensée, une pratique et une prière pour chaque jour du mois de mars.
- 11o. Prières à St. Joseph pour toutes sortes de nécessités.

Ce livre a été imprimé et relié dans les ateliers d'imprimerie et relieure de MM. Joseph Chapleau & Fils, 31 et 33 rue Coté à Montréal. Ce livre que nous avons en mains fait assurément honneur à ce nouvel établissement, tant sous le rapport de la typographie que sous celui de la relieure, qui ne le cèdent en rien aux livres achetés chez nos principaux libraires de Paris. Les propriétaires de cet établissement méritent par leur esprit d'entreprise l'encouragement du public.

En considération de l'importance de ce "Livre de prières à Saint-Joseph," nos lecteurs nous sauront gré de publier les lettres de nos vénérables évêques qui le recommandent à l'attention des fidèles.

Lettres de félicitations que l'Auteur a reçues des Evêques de la Province ecclésiastique de Québec.

Québec, 23 février 1877.

Monsieur,

Je m'empresse de vous remercier cordialement pour le livre de Prières à St. Joseph que vous avez bien voulu m'envoyer. J'en ai déjà parcouru la table et me suis convaincu que c'est un véritable trésor dans lequel je ne manquerais pas de puiser.

Votre tout dévoué et reconnaissant serviteur en N. S.

(Signé) † E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

Hospice du Sacré-Cœur, 1er mars 1877.

Monsieur,

Je reçois à l'instant le beau et précieux volume que vous avez bien voulu m'adresser, contenant tant de dévotes prières à St. Joseph. Je m'empresse de vous en témoigner ma sincère et vive reconnaissance, et je forme des vœux ardents pour que ce nouvel ouvrage contribue à augmenter la gloire de ce Saint et la confiance que tous les bons enfants de l'Eglise ont en son puissant crédit auprès de Jésus et de Marie.

Dans le ferme espoir que vous aurez une part spéciale à ses largesses, je demeure votre tout dévoué serviteur.

(Signé) † IG. BOURGET, Ev. démis.

Séminaire des Trois-Rivières, 13 mars 1877.

Mon Révérend Père,

Veillez agréer mes plus sincères remerciements pour le bienveillant envoi que vous m'avez fait de votre livre de prières à St. Joseph. Je prie Dieu de répandre ses plus abondantes bénédictions sur ce pieux travail et de vous en faire recueillir les fruits les plus abondants.

Je demeure bien cordialement

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé) † L. F. EV. DES TROIS-RIVIERES.

St. Hyacinthe, 10 mars 1877.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu le livre de prières que vous avez bien voulu me transmettre. Mes remerciements les plus sincères pour votre bienveillante attention.

Les âmes dévotes à St. Joseph, et il y en a beaucoup heureusement; vous seront très-reconnaissantes du précieux livre que vous leur avez mis entre les mains, et en retireront un très-grand profit. Je désire, pour ma part, que ce recueil de prières se trouve dans toutes les familles de mon diocèse pour y ranimer la dévotion et la confiance envers ce Bienheureux Patriarche, si digne de notre vénération et de notre amour.

Veillez me croire, mon cher Monsieur,

Votre tout dévoué en N. S.

(Signé) † L. Z. EV. DE ST. HYACINTHE.

St. Hyacinthe, 12 mars 1877.

Cher Monsieur,

J'ai reçu le précieux petit volume que vous m'avez envoyé et la lettre dont vous l'avez fait accompagner.

Veillez accepter ma reconnaissance très-vive. Votre petit livre "Prières à St. Joseph" est un recueil si abondant, un si riche répertoire des prières les mieux choisies à St. Joseph que c'est un bonheur pour tout pieux dévot au Grand Patron de l'Eglise Universelle de l'avoir en sa possession.

Je suis, cher Monsieur, votre reconnaissant serviteur,

(Signé) † JOS, EV. DE GERMANICOPOLIS.

Evêché d'Ottawa, le 12 mars 1877.

Révérend Monsieur,

Vous méritez certainement des éloges pour avoir recueilli de si belles prières à St. Joseph. Je vous remercie de l'attention que vous avez eue de m'envoyer un exemplaire du livre qui lui contient. Ce livre servira à inspirer et à augmenter la dévotion à St. Joseph que le Grand Pape Pie IX a donné pour protecteur à l'Eglise catholique. Je m'en servirai pour mes prières à ce saint Epoux de Marie Immaculée et pour prêcher la dévotion à ce modèle de tous les vrais chrétiens.

Agréer, Révérend Monsieur, l'expression de ma reconnaissance, et croyez-moi bien sincèrement,

Votre dévoué serviteur on J. M. J.

(Signé) J. THOMAS, EV. D'OTTAWA.

Evêché de St. Germain de Rimouski, 21 mars 1877.

Cher Monsieur, J'accepte avec plaisir et reconnaissance l'exemplaire que vous voulez bien m'offrir du " Livre de prières à St. Joseph " recueilli par vous. Je l'ai parcouru avec édification et j'ai commencé à m'en servir avec profit et bonheur. Je verrais avec consolation cet opuscule se répandre dans mon diocèse et y augmenter encore le nombre des dévots à ce St Patriarche.

Recevez, cher Monsieur, l'assurance de ma sincère estime.

(Signé) JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI:

Sherbrooke, 10 mars 1877.

Monsieur,

Je vous prie d'accepter mes meilleurs remerciements pour l'exemplaire d'un livre de prières à St. Joseph que vous avez en l'obligeance de m'offrir.

Ce livre de prières à St. Joseph est précieux; il est destiné à donner un accroissement considérable à la dévotion à Saint-Joseph.

Puissez-vous par ce pieux travail réaliser le but que vous vous êtes proposé, celui de mieux faire connaître St. Joseph, de le mieux faire honorer, et par là répandre le règne de Dieu dans les âmes.

Agréer l'assurance de mes sentiments dévoués et reconnaissants.

(Signé) ANTOINE, EV. DE SHERBROOKE.

Choses et autres.

Travaux du mois de février — Nous sommes encore à l'époque où les attelages sont réduits à quelques heures de la journée, soit par les trop grands froids ou par les fréquentes tempêtes de neige. Les attelages, lorsqu'ils sont attelés, ne peuvent faire plus que sept heures de travail par jour, et il est à propos de les rationner. Mais en supprimant une portion du fourrage, des racines et du grain qu'ils reçoivent lorsqu'ils font un travail plus actif, on ne doit pas oublier qu'à l'écurie les animaux s'ennuient, et qu'ils les faut occuper avec une nourriture telle que la paille qui ne les appâtit pas assez pour que l'indigestion de cette aliment puisse leur devenir nuisible, et qui n'est pas assez riche en principes alimentaires pour les surexciter.

Les chevaux accoutumés à une nourriture plus azotée que celle que reçoivent les bœufs, et plus indispensable à leur tempérament, ne saurait être, sans inconvénient, privés de la totalité de l'avoine et de l'orge qu'ils reçoivent. Mais ce grain sera sans inconvénient réduit de moitié lorsqu'on la portion supprimée pourra être remplacée par son équivalent en racines, surtout en carottes. La carotte blanche à collet vert, la plus productive de toutes et d'une conservation si facile, est précieuse pour le cheval, auquel elle convient mieux que les navets, les topinambours et les betteraves. Lorsque le cultivateur dispose d'une quantité de ces racines pour les bœufs de travail, elles lui épargnent une large trouée dans son grenier à fourrage qui, sans ce secours et malgré la parcimonie qui doit présider à la distribution du foin pendant l'hiver, deviennent souvent insuffisantes à l'époque des rudes travaux du printemps.

Les pailles de blé et de seigle surtout ne devraient jamais être administrées aux bœufs de travail autrement que hachées, humectées d'avance, et mêlées aux racines coupées en tranches au moyen de coupes-racines. Le hache-paille, sert non-seulement à couper la paille, mais encore les foin grossiers, lesquels, sans ce soin, seraient la plupart du temps foulés aux pieds par les bestiaux et perdus.

Malheureusement, à cette époque de l'année, les vaches, dans la plupart des fermes, ne reçoivent pas la nourriture qui leur convient. On donne le plus souvent avec parcimonie à ces pauvres bêtes une maigre nourriture pour les empêcher de mourir; ce à quoi on ne réussit pas toujours; la paille que l'on trouve trop mauvaise pour les bœufs et pour les chevaux forme toute leur ration; il faut avec cela que les vaches qui n'ont pas en-

core vêlé, amènent leur veau à bien! Quant aux jeunes bêtes à cornes, qui auraient besoin d'une nourriture succulente pour se développer, elles doivent se contenter des rebuts dans les fourrages. Il n'y a qu'un remède à ce régime affligeant: c'est de vendre en automne, lorsqu'on peut se rendre compte de la quantité de fourrage disponible au bon entretien des animaux, une partie de son bétail, même aux prix les plus modérés, et de ne conserver ce que l'on prévoit pouvoir nourrir à l'étable, jusqu'au retour des herbes, soit au commencement de juin. Non-seulement on recueillera, en agissant ainsi, autant de fumier qu'en conservant plus de bestiaux, mais on l'aura meilleur et d'autant plus abondant que le bétail sortira moins de l'étable.

Les vaches, comme tous les animaux de l'espèce bovine mangent avec beaucoup de voracité, et il ne faut leur administrer les racines que coupées en rondelles au moyen de coupes-racines. Lorsque dans les petites exploitations on coupe les racines au couteau, pour économiser le temps on lui-se parfois les petites racines intactes, ou l'on se borne à les diviser en deux. Il en résulte des accidents graves; ces racines, avalées sans être mangées, s'arrêtent quelquefois dans l'œsophage; l'animal souffre. On ne parvient pas toujours à chasser les morceaux trop gros dans le rumen au moyen d'un petit bâton garni d'un tampon de linge par l'extrémité, que l'on enfonce dans la gorge de l'animal, et que l'on manœuvre en lui relevant la tête de manière à faire tomber le quartier de racine dans l'estomac; ainsi on perd l'animal. On ne peut prétexter le haut prix d'un coupe-racines; il y en a qui se vendent jusqu'à \$80, mais il y en a d'autres pouvant même convenir à une grande ferme, que l'on peut acheter au prix modique de huit piastres, en s'adressant à M. Nazaire Aubut, de Ste. Flavie de Rimouski; cet instrument, quoique d'un prix modique peut durer un grand nombre d'années, et si les tranches viennent à se briser, elles peuvent facilement être remplacées par d'autres que M. Aubut tient à la disposition des acheteurs.

Les brebis doivent être bien nourries en tout temps, ce n'est qu'à cette condition qu'elles donnent de beaux produits; mais pendant les deux mois qui précèdent l'agnelage on doit redoubler de bonne nourriture et de soins; éviter qu'elle ne saute les fossés, qu'elle ne soit poursuivie par les chiens; enfin, qu'il ne s'en présente pas trop à la fois aux portes, à l'entrée et à la sortie de la bergerie, de crainte des avortements. Les volailles dans la plupart des fermes, trouvent devant la grange et dans les fumiers une quantité de grains assez abondants qui seraient perdus et dont elles tirent parti. Il est bon néanmoins, lorsque le sol est couvert de neige, de leur distribuer les criblures que l'on met de côté à cet effet lors du nettoyage des grains par les cribles.

Une excellente pratique consiste à donner aux volailles, le matin, pendant les froids, des racines cuites et chaudes, et que l'on épaissit avec quelques poignées de petit son ou de remoulage. Cette nourriture, que dans les fermes bien soignées, on distribue deux fois par jour, dispose les poules à pondre de bonne heure et les maintient en bonne état, aussi bien que les dindons, les oies et les canards. Pour que les grosses espèces, les oies et les dindons, n'écartent pas celles qui sont moins fortes et plus délicates et n'accaparent pas toute la curée, on leur donne ces soupes, soit dans des baquets, soit dans des terrines, à des places différentes. Si on surveille les volailles, elles ont bientôt pris l'habitude d'aller chercher leur repas à la place qui est assignée à chaque espèce.

La laiterie. — La laiterie exige en toute saison de grand soin. En hiver, les malpropres qu'on apporte avec les piéles, nécessitent de fréquents lavages. Il faut abréger aussi souvent que la température douce le permet.

La nourriture des vaches aura une grande influence sur la qualité du beurre; elle doit être aussi variée qu'abondante et se rapprocher autant que possible du régime vert. Le meilleur lait est produit en hiver par les betteraves, les carottes et les patates cuites; viennent ensuite les topinambours. Les choux, les navets, ne doivent pas être dédaignés, loin de là; mais ils donnent plus de lait. Il en est de même des patates crues. Les bons regaines et les grains moulus ou concassés contraignent le mauvais effet des aliments trop aqueux imprimés à la famille des crucifères. Le régime sec, à moins qu'il ne soit accom-

paginé de breuvages abondants et mucilagineux, est le plus coûteux et procure moins de lait que tous les autres.

Des fumiers — On peut pendant le mois de février, alors que les fumiers ne se dessèchent pas comme en été, se dispenser d'entasser chaque jour régulièrement ceux des chevaux lorsqu'on nettoie leurs écuries. Les volailles vont y gratter, et, outre qu'elles y trouvent à ramasser des grains d'avoine, elles y sont plus chaudement et s'y tiennent plus volontiers que sur la glace, où elles prennent une affection aux pattes assez semblable à la goutte. Mais il ne faut pas que cet abandon du fumier dégénère en négligence. Le fumier, sorti devant les écuries pendant une semaine, doit être monté et étendu la semaine suivante sur la couche de fumier déjà formée. Cette couche se monte sur un côté de la place à fumier, en sorte que, pendant que le fumier se prépare sur ce côté, on puisse au besoin enlever celui de l'autre qui aurait alors subi sa fermentation.

Il n'y a aucun inconvénient à ce que les fumiers amassés dans les cours reçoivent les eaux pluviales qui tombent directement sur l'emplacement qu'ils occupent, si, comme cela doit être, ces fumiers ne stationnent pas avant d'être enlevés, plus de deux mois amoncelés, et si les eaux qui s'en écoulent sont recueillies dans la fosse ou citerne à purin; mais il ne doit pas recevoir les égouts des toits, qui les lavent et dissolent en pure perte les sels qui y sont contenus.

Travaux de réparations — L'inventaire qui chez le cultivateur a dû être fait dans le cours de janvier, comme nous l'avons conseillé, lui signale les instruments, les outils et les différents ustensiles, formant son matériel, qui ont besoin d'être réparés; ainsi il doit donc profiter de journées d'hiver pour tout remettre en bon état, sans attendre pour cela que le moment d'en servir soit arrivé. On fabrique aussi les paillasons qui doivent servir de couvertures aux jeunes plants dans le temps où les gelées sont à craindre.

RECETTES

Moyen de nettoyer les miroirs.

Une gazette ordinaire est ce qui convient le mieux pour nettoyer un miroir. La composition chimique que contient l'encre à imprimer contribue à faciliter cette opération. Humectez légèrement un morceau de papier imprimé; faites en un rouleau et frottez la glace du miroir. Ensuite prenez un papier mou et sec avec lequel vous frotterez de nouveau le miroir. Aucune filasse ne restera sur la glace du miroir, comme il arrive lorsqu'on se sert d'une toile.

Procédé pour laver la flanelle sans qu'elle jaunisse.

Délayez deux cuillerées de farine dans 2 pintes d'eau de savon, placez le tout dans un vase sur le feu en remuant la composition, afin de l'empêcher de s'attacher; lorsque cette colle est bouillante, versez-en la moitié sur la flanelle et lorsqu'elle n'est plus assez chaude pour vous brûler, frottez l'étoffe comme on le pratique avec le savon; rincez ensuite la flanelle à l'eau claire puis on recommence l'opération, en versant le reste de la colle, et on rince à plusieurs eaux.

Ce procédé conserve à la flanelle toute sa blancheur, l'empêche de contracter une odeur désagréable et elle se trouve parfaitement nettoyée.

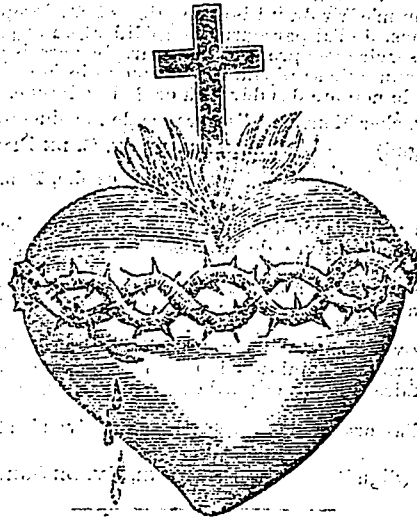
On peut remplacer la farine par des pommes de terre dont on enlève la peau et que l'on fait cuire; on en forme ensuite, avec de l'eau de savon, une pâte épaisse, on la trempe dans de l'eau chaude, puis on savonne la flanelle avec cette pâte; on la rince ensuite dans de l'eau bouillante à plusieurs eaux et avec soin, puis on la fait sécher.

CHEVAL "ETALON" A VENDRE.

A VENDRE: un cheval "étalon," couleur alezan, âgé de cinq ans au printemps. Ce magnifique cheval a figuré avec avantage à la dernière exposition provinciale tenue à Québec en

septembre dernier. Pour les conditions, s'adresser au Révd. M. Jos. R. Desjardins, Procureur du Collège de Ste. Anne.
2 Février 1878.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR



Destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Église de l'Immaculée Conception, est approuvée par Mgr. l'Évêque de Montréal.

Les billets sont en vente au Bureau du Directeur-Gérant au Collège de Ste. Anne, 250, rue Notre-Dame, à Québec. On peut en acheter aussi au Bureau de la Gazette des Campagnes, 25, rue Notre-Dame, à Québec. Prix du billet: \$1.00.

VALEUR DE LA LOTERIE:

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do	2,000.00	2,000.00
1 do do	1,000.00	1,000.00
		\$18,000.00
1 do do	500.00	500.00
5 do do	100.00	500.00
5 do do	50.00	250.00
25 do do	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne...	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
20 ciboires.....	20.00	400.00
42 calices.....	18.00	756.00
8 encensoirs.....	6.00	48.00
12 ostensoirs.....	32.00	432.00
12 paires de burettes.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel.....	30.00	360.00
290 objets.....	3.00	870.00
1000 do.....	2.00	2,000.00
2000 do.....	1.00	3,000.00
1 bénitier.....	4.00	4.00
Total.....		\$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial, des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier écr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, écr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochué, écr., Directeur Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franco de port au Directeur-Gérant: F. X. COCHUÉ,

No. 266 rue Notre-Dame, Montréal